



## CONSEIL MUNICIPAL

**MARDI 07 MAI 2019**

Convocation : Lundi 29 avril 2019

LE MARDI SEPT MAI DEUX MIL DIX NEUF, les membres du conseil municipal se sont réunis à la Mairie d'Ouarville, à 20 h 30, sous la présidence de M. Jean-Michel DUBIEF, Maire.

Étaient présents :

Mrs DUBIEF Jean-Michel, PINGUENET Patrick, VEILLARD Michel, PICHARD Guillaume, ORSINI Bruno, BODA Roland, CLAVIER Gérard, PINEAU Denis, BESNARD Jean-Philippe, MINARD Frédéric, SEILLE François, BILLON Michel, Mmes AGOSTO Claude, Mme BAUER Frédérique.

Absent(s) excusé(es) :

Pouvoir(s) :

L'ensemble du conseil municipal est représenté.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Guillaume PICHARD est élu(e) secrétaire de séance.

### LE POINT SUR LES TRAVAUX

#### **Église : réfection intérieure**

Monsieur le Maire présente un nouvel avenant n°3 de l'entreprise Restauration du Patrimoine LAGARDE comprenant une moins-value de 457,67€ correspondant à des travaux de maçonnerie qui ne sera en définitif pas réalisés car d'autres alternatives sans coût supplémentaire ont été trouvées. Le nouveau montant de marché HT pour le lot 1 est ramené à 300 979,48 €.

A l'unanimité, le conseil municipal valide cet avenant.

#### **Réseau AEP à Edeville**

Monsieur le Maire indique que les travaux de réseau AEP à Edeville avancent bien. Il précise que les essais de mise en pression et de désinfection ont été effectués vendredi 3 mai.

Le raccordement et les branchements sont prévus à partir du 9 mai au vu des résultats des analyses. Malgré la reprise des tranchées prévue au marché, Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a pris contact avec le conseil départemental afin que l'ensemble de la voirie soit repris car elle se trouve très détériorée. Le Conseil Départemental s'engage à réaliser un enrobé coulé à froid sur toute la voirie en 2020.

#### **Réhabilitation logement 3, rue de Moraize**

Les travaux sont terminés, la réception de chantier a eu lieu le 17 avril. Le locataire est ravi et a emménagé fin avril. Monsieur le Maire indique que pour la constitution du bail chez le notaire, un diagnostic immobilier doit être réalisé. Plusieurs devis ont été demandés :

- Exim 380 € à Orléans
- SM Diagnostics 385 € à Auneau

Compte tenu de la proximité du BET SM Diagnostic, l'ensemble du conseil valide son devis pour 385 €.

### **SCOT – enquête publique en cours**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une enquête est en cours pour approuver le schéma de cohérence territoriale de la CCCB.

Monsieur le Maire indique que le dossier consultable dans les différentes MSAP à partir du 15 mai jusqu'au 14 juin 2019 soit une durée de 31 jours.

### **PLUi – PADD**

Les études sont toujours en cours. Monsieur le Maire précise qu'une obligation de densité est à respecter dans le cadre du PLUi ; c'est-à-dire qu'un nombre d'habitation à l'hectare doit être respecté sur l'ensemble du territoire d'Ouarville. Aussi, il serait préférable de limiter le nombre d'habitation sur les hameaux pour privilégier le bourg afin de répondre à l'objectif de densité défini dans le SCOT.

Monsieur le Maire précise qu'il a préalablement demandé au bureau d'études d'intégrer en zone constructible la maison de la famille PELARD à Ossonville puisque la ferme a été vendue. Un point sur les deux autres hameaux a été réalisé sans y apporter des modifications.

Monsieur le Maire présente une esquisse réalisée par la SAEDEL de l'éventuelle zone urbanisable (La Vigne) avec aménagement d'un lotissement de 26 lots d'environ 520m<sup>2</sup>.

Monsieur Besnard fait part de sa volonté de ne pas céder sa parcelle. Au vu de ces éléments, le projet sera révisé en fonction de cette considération.

Monsieur le Maire précise qu'il va prendre contact avec les propriétaires des autres parcelles afin de connaître leur position quant à une vente possible.

### **Projet du groupe scolaire : avancement du projet**

Monsieur le Maire informe le conseil que le permis de construire pour le groupe scolaire est accordé.

Les appels d'offres pour les bâtiments modulaires sont actuellement en cours. Monsieur le Maire propose aux conseillers d'installer la cour de récréation à l'endroit du tennis de l'espace des 4 Vents.

Il est proposé de faire constater les lieux avant installation des bâtiments modulaires par un huissier.

Aussi il sera nécessaire de recadrer l'utilisation de l'espace des 4 Vents et limiter l'accès à la petite salle uniquement, pour les activités scolaires.

## PROJETS EOLIENS

### **Avis du Conseil Municipal**

Monsieur le Maire présente les différents projets éoliens pour lesquels des enquêtes publiques sont en cours et nécessitent un avis du conseil sur chacun des projets.

- Parc « des Aiguillettes » sur Ouarville et Louville (3 sur Ouarville et 3 sur Louville)  
Avec 3 contres et 1 abstention, le projet est accepté à la majorité.
- Le renouvellement des Parcs éoliens des « Evits et Josaphat » et « La Remise de Réclainville » à Louville la Chenard  
Avec 4 contres, 2 abstentions, le projet est accepté à la majorité.
- Création d'un parc éolien « le Bois des Fontaines » à Louville la Chenard  
Avec 12 contres et 2 pour, le conseil émet un avis défavorable au projet

### **Budgets Communal**

Monsieur le Maire informe le conseil que les dotations sont maintenues pour cette année.

Il explique également qu'une erreur a eu lieu au moment de la saisie des budgets. En effet, l'excédent d'investissement du budget principal n'avait pas été intégré dans les recettes. De ce fait l'emprunt initialement prévu de 250k€ a été revu à la baisse à 60K€ pour le financement de l'ensemble des investissements prévus cette année.

Compte tenu de cela, faut-il envisager d'autres projets et investissements ? vidéo protection ; éclairage public ; engin de levage pour le service technique. Monsieur le Maire propose de faire faire des études de devis.

## POINTS DIVERS

### **Problème de stationnement**

Monsieur le Maire indique qu'il y a des problèmes de stationnement Rue d'Orléans & Résidence du Grenier à Blé et demande à l'ensemble des conseillers s'il est opportun de prendre les arrêtés nécessaires et de les faire appliquer en collaboration avec les services de la gendarmerie. Après discussion il est décidé de reporter cette solution dans un premier temps.

### **Collectes des ordures ménagères : nouvelle réglementation**

Monsieur le Maire présente aux conseillers les points noirs liés aux collectes des ordures ménagères. En effet, 4 zones sont concernées par la suppression des marches arrière au vu de la réglementation nouvelle : la résidence des Garennes, l'impasse St Martin, la résidence de la Vigne et l'impasse de Moraize. Le SICTOM ainsi que le prestataire propose d'interdire les stationnements aux abords des impasses et résidences les jours de collecte en prenant un arrêté ; cette solution permettrait au collecteur de continuer les marches arrière en toute sécurité et mettre en place des points de collectes pour les lieux trop dangereux. Une note explicative sera transmise à tous les habitants concernés. Si les consignes ne sont pas respectées, les collectes seront effectuées uniquement en bout des impasses.

### **Élections Européennes du 26 mai 2019**

Monsieur le Maire propose de refaire un point sur l'organisation et tour de garde pour l'élection au parlement européen du 26 mai prochain.

Pour remplacer Messieurs DUBIEF et CLAVIER, Messieurs CORDEAU et RIDET se portent volontaires. Reste encore 2 personnes à trouver parmi les électeurs de la commune puisque Monsieur BESNARD nous indique être également absent au moment de son tour de garde.

Monsieur le Maire précise que 34 listes sont candidates aux élections ; des panneaux supplémentaires devront être ajoutés pour répondre aux obligations d'affichages.

### **Organisation du samedi 13 juillet 2019**

Une nouvelle organisation est proposée à l'ensemble du conseil.

Effectivement pour éviter l'absence de monde au bal traditionnel, un repas dansant est suggéré ; la retraite aux flambeaux serait annulée et le feu d'artifice pourrait avoir lieu avant le dessert, ce qui obligerait les convives à retourner dans la salle pour finir leur repas et profiter du reste de la soirée. Les personnes extérieures venant seulement au feu d'artifice pourraient elles aussi participer à la fin de soirée.

Madame BAUER propose de retenir Monsieur HIDOUVILLE pour le repas et l'animation.

## Site internet

Monsieur le Maire propose de reporter ce point lors d'une séance prochaine.

## QUESTIONS DIVERSES

### Terres communales

Monsieur le Maire informe le conseil que Monsieur Jean-Pierre DOUBLET souhaite mettre fin aux baux de terres agricoles après la moisson 2019.

Les parcelles concernées sont cadastrées : ZT 65 ; ZV 32 ; ZW 02 ; YC 11 et YC 88

Après discussion, il est suggéré de proposer les terres aux agriculteurs résidents sur la commune. Un courrier sera effectué courant mai. Selon les réponses que la commune aura obtenues, le choix sera fait lors d'une séance ultérieure.

### Trésorerie des « Villages Vovéens »

Monsieur le Maire propose qu'une motion soit prise contre la fermeture de la trésorerie des Villages Vovéens. En effet, la DGIP envisage la fermeture de la majorité des trésoreries de proximité situés hors des sous-préfectures en raison des restrictions budgétaires. Plusieurs trésoreries sont concernées par cette fermeture et notamment celle de Voves.

A l'unanimité, cette motion est validée par le conseil municipal.

## TOUR DE TABLE

- Monsieur BILLON informe le conseil que la fête des voisins de la résidence du Moulin aura lieu le samedi 25 mai et demande si un barnum et des barrières peut être prêtés à cette occasion.
- Monsieur PINEAU demande à ce que les agents techniques s'occupent de refaire les lasures à la boulangerie, poteaux de la salle des 4 Vents et les volets de la salle Ferron.
- Monsieur SEILLE rappelle au conseil la réunion du comité des fêtes du mardi 21 mai prochain pour l'organisation de la ronde des Moulins.
- Monsieur ORSINI demande s'il peut être bouché à l'aide d'enrobé à froid le nid de poule se trouvant devant la SCAEL.
- Madame AGOSTO demande si les agents techniques peuvent joindre le regard se trouvant au pied de la maison de la SCAEL suite à l'invasion des abeilles.
- Monsieur BESNARD informe qu'un dépôt excessif et inadmissible a eu lieu à la carrière et invite les conseillers à aller constater sur place. Il est décidé de fermer momentanément l'accès à cette décharge.

La présente séance est levée à 23 heures 50

Monsieur le Maire propose de fixer le prochain conseil au mardi 04 juin.

Copie intégrale.  
Le Maire